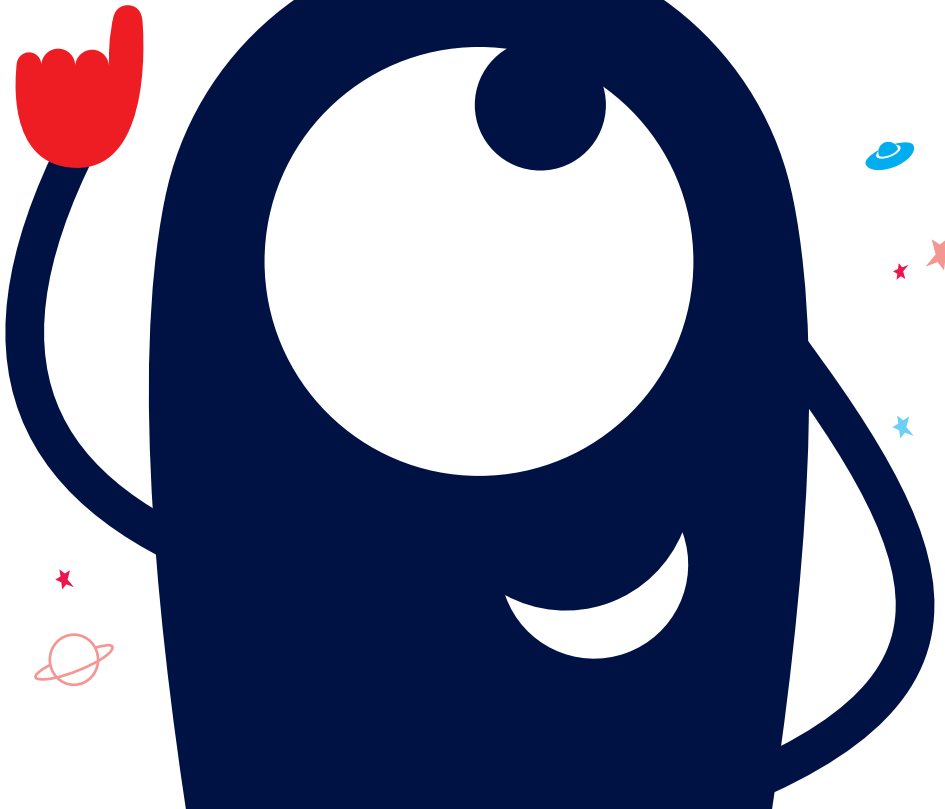




LE GUIDE

Un petit pas
pour toi,
un grand pas
pour tes idées !



Fais briller tes idées !

LE COMET JEUNES (POUR **CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES**) EST UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES ENTRE COLLÉGIENS. UNE EXPÉRIENCE UNIQUE, RICHE EN ÉMOTIONS, OÙ L'ON DÉBAT DE MANIÈRE CONVIVIALE, **ON RÉFLÉCHIT ET ON AGIT ENSEMBLE**, SUR DES SUJETS QUI NOUS CONCERNENT !

Concrètement le COMET JEUNES c'est quoi ?

Le COMET Jeune est élu en 4^e par ses camarades pour un mandat de 18 mois, qui se termine en fin d'année de 3^e.

Après avoir reçu un dossier de bienvenue qui lui présente son nouveau rôle, il est invité à la « **journée d'accueil** » pour rencontrer ses camarades. Ensemble, ils débattent et choisissent les thèmes de travail de la nouvelle assemblée.

60 collégiens,

élus par les 4^e, pour nous représenter et former la version junior du Conseil de la Métropole de Lyon

Les jeunes conseillers sont ensuite **répartis en commissions**, chacune ayant pour but d'élaborer un projet d'action utile à l'ensemble des collégiens de la Métropole.

Chaque commission se réunit une fois par mois, le mercredi de 14h30 à 17h (hors vacances). Exceptionnellement une journée complète les réunit pour des événements particuliers. Le transport est assuré et financé par la Métropole de Lyon.

Un budget est attribué par la Métropole de Lyon à l'assemblée COMET pour réaliser ses actions. Les jeunes élus sont **encadrés par une équipe de professionnels**, qui les aide à mener à bien leurs projets.

LA MÉTROPOLE DE LYON, C'EST QUOI ?

La Métropole de Lyon créée le 1^{er} janvier 2015, est une collectivité territoriale unique en France. Elle est issue de la fusion de la Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) et du Conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon. Elle gère notamment les collèges avec plusieurs priorités : l'entretien des bâtiments, le développement du numérique, les actions éducatives ou encore la restauration scolaire.

MON 1^{ER} PAS DE CITOYEN !

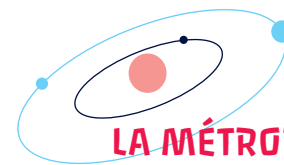
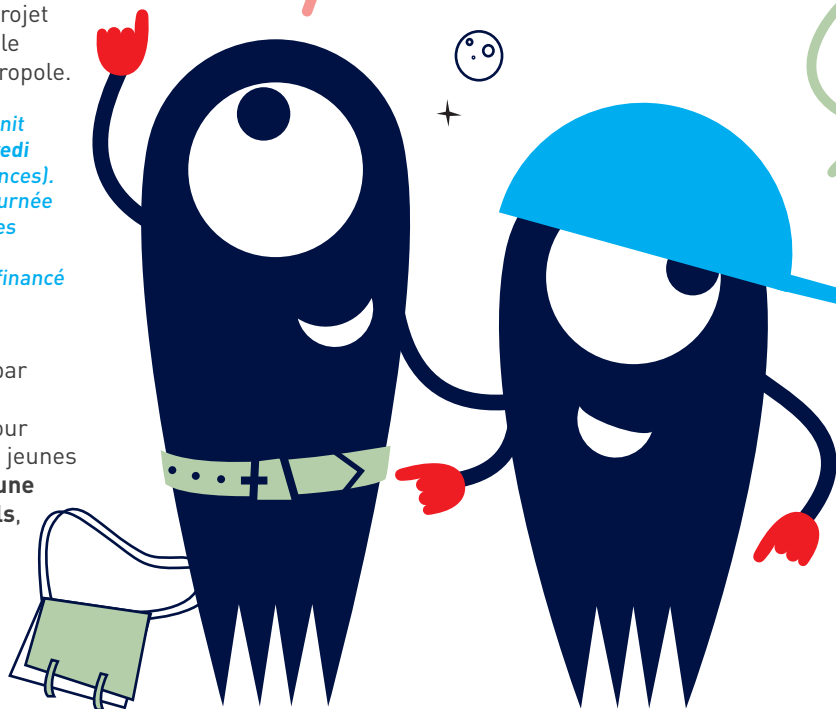
Devenir **COMET Jeune**, c'est choisir d'être entendu :

- **En découvrant, de l'intérieur**, le fonctionnement et les activités de la Métropole de Lyon.
- **En réalisant des actions utiles** pour améliorer le quotidien.
- **En rencontrant** d'autres jeunes motivés.

Et on travaille sur quoi ?

Le bien vivre au collège, le respect, la sexualité des adolescents, l'écologie, la sécurité, le handicap, la musique, la santé et le bien être, la nutrition et la gastronomie, l'art et la culture...

Des idées ?
N'hésite pas, présente-toi !



Et les élections ça se passe comment ?

C'est le **chef d'établissement qui organise les élections.**

Des affiches annoncent l'événement dans les collèges appelés à élire les candidats : la moitié des établissements du territoire pour ce premier mandat, l'autre moitié pour le mandat 2017/2019.

Chaque élève de 4^e est invité à s'exprimer :

- ★ **en se portant candidat,**
- ★ ou **en votant** simplement **pour son candidat préféré !**

Allez, je suis candidat !

Pour présenter ta candidature, 4 conditions !

- ★ être élève de 4^e,
- ★ te présenter en duo : un titulaire et un suppléant,
- ★ être domicilié dans une des 59 communes de la Métropole de Lyon,
- ★ présenter une autorisation parentale.

ÉTAPE 1

Remplis ta carte de candidature (avec ton suppléant) en présentant tes motivations et remets le document à ton chef d'établissement.

ÉTAPE 2

Fais campagne pour défendre ta candidature et te faire élire !



CONTACT

Aurélié GIRON
agiron@grandlyon.com

COMET Jeunes
Métropole de Lyon
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 3
Tél : 04 69 64 56 70